



- Coordination de parcours
- Entretiens individuels
- Stages de responsabilisation
- Groupes de parole à visée thérapeutique
- Hébergement des auteurs

PILOTAGE INTER-DEPARTEMENTAL

Et CÔTE-D'OR



9, rue du Plein de Pouilly  
21000 Dijon  
althea@adefo.asso.fr

NIÈVRE / CO-PILOTAGE



125, rue de Marzy  
58000 Nevers  
03 86 59 40 59

YONNE / CO-PILOTAGE



29, av. des Cosmonautes  
89400 Migennes  
03 86 92 11 60

SAÔNE-ET-LOIRE / CO-PILOTAGE



80, rue de Lyon  
71000 Mâcon  
03 85 21 94 50

**AUXERRE**

24, rue Paul Armandot  
89000 Auxerre  
03 86 51 88 00



**CENTRE DE PRISE EN CHARGE DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES**

**CENTRE DE PRISE EN CHARGE DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES**

9, rue du Plein de Pouilly  
21000 DIJON  
06 36 69 93 19

**MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Nos objectifs :

### Protéger les victimes

par la responsabilisation des auteurs de violence.

### Lutter contre la récidive

Nos interventions s'appuient sur :

**Un accompagnement social individualisé** (travail relatif aux faits ; démarche de soins ; maintien dans l'emploi ou insertion professionnelle ; formation ; parentalité ; soutien juridique ; accès aux droits ; accès au logement ; budget) suivi d'un passage de relais à l'issue de la prise en charge.

**Un accompagnement psychologique individualisé** (sortir du déni ; prise de conscience et compréhension de sa violence ; travail sur l'estime de soi et la confiance en soi ; introspection sur le parcours de vie personnel et familial ; travailler avec la contrainte du temps disponible et de la disponibilité psychique) Cet accompagnement est conduit **en individuel** et/ou **en groupe**.

### Répondre aux besoins de la justice

en pré-sentenciel et en post-sentenciel.

### Harmoniser le parcours d'accompagnement

des auteurs sur l'ensemble du territoire.

4 DÉPARTEMENTS

1 NUMÉRO UNIQUE

06 36 69 93 19

24h/24h - 7j/7j



Adhérent à la FNACAV - [www.fnacav.fr](http://www.fnacav.fr) -  
Coordination nationale des CPCA assurée par l'ARSL

## Le public :

Hommes et femmes auteurs de violences conjugales et familiales, **orientés par la justice** ou accueillis dans le cadre d'une **démarche volontaire**.

## Schéma simplifié de prise en charge :

Judiciaire

Volontaire

Alternative aux  
poursuites  
Contrôle judiciaire  
Sursis probatoire

Entretien d'accueil

STAGE de  
responsabilisation

Groupe de parole à  
visée thérapeutique

Suivi psychologique et thérapeutique individuel

Accompagnement socio-éducatif

Accompagnement vers et dans les soins  
médicaux

Accompagnement socio-professionnel

Accompagnement à la parentalité

Entretien bilan